

TARIF DES HONORAIRES

(T.V.A au taux de 20% incluse)

ADMINISTRATION DE BIENS (HONORAIRES CALCULÉS SUR LE MONTANT DES SOMMES ENCAISSÉES)

- Gestion locative : A partir de 4.8%TTC avec redditions trimestrielles et acomptes mensuels
- Assurance loyers impayés illimitée : A partir de 2.6% TTC

TRANSACTIONS IMMOBILIERES :

De 1 à 35.000€	3.000 € TTC
De 35.001 à 150.000€	7%TTC du prix de vente
De 150.001 à 300.000€	6%TTC du prix de vente
Au dessus de 300.000€	5%TTC du prix de vente

EXPERTISES IMMOBILIERES :

APPARTEMENT STUDIO / F1 /F2	300€ TTC
APPARTEMENT 3/4 PIÈCES	400€ TTC
APPARTEMENT 5 PIÈCES et +	500€ TTC
MAISON/VILLA	TARIF APPARTEMENT +20%

LOCATIONS VIDES ET MEUBLÉES :

Incluant recherche du locataire, constitution du dossier de location, vérification de la solvabilité, rédaction du bail et de l'état des lieux d'entrée.

A la charge du locataire :	10€ TTC/m ² + 3€ TTC/m ² pour l'établissement de l'état des lieux.
A la charge du propriétaire :	13€ TTC/m ² + 70€ TTC d'honoraire de commercialisation.

Tarifs dégressifs au dessus de 100m².

LOCATIONS PROFESSIONNELLES ET COMMERCIALES :

Incluant recherche du locataire, constitution du dossier de location, vérification de la solvabilité, rédaction du bail et de l'état des lieux d'entrée.

A la charge du locataire :	12% TTC du loyer triennal
----------------------------	---------------------------